

ACCORD ASSURANCE CHOMAGE
L'UPA fera part de sa décision le 8 janvier

Le Comité directeur de l'UPA fera part le 8 janvier 2009,
à l'issue de la réunion de son Comité directeur,
de sa position sur le projet d'accord relatif à l'indemnisation du chômage qui est
soumis depuis le 24 décembre à la signature des partenaires sociaux.